

Journée des maires

Introduction de

Jean-François BARNIER

Le vendredi 13 novembre 2015

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Maires et Présidents
d'Intercommunalités,

Mes chers collègues,

Je voudrais, en premier lieu, dire toute ma satisfaction d'être ici aujourd'hui, à vos côtés, pour marquer notre mobilisation dans le combat pour l'emploi, qui reste la priorité de notre engagement public et de notre action au quotidien.

Cette mobilisation de tous, marque clairement nos engagements respectifs d'aider les demandeurs d'emploi à retrouver le chemin du travail.

Je le dis souvent, les actes ou les réformes successives de décentralisation ont placé le Département au cœur de la solidarité. Cela nous engage à une obligation de moyens. Cela nous oblige à mettre en place une politique ambitieuse dans ces domaines de l'accompagnement des publics en difficultés.

Comme cela a dit précédemment par le Président Bernard Bonne, les dépenses liées au RSA notamment qu'il nous faut encore abonder à hauteur de 89M€ pour 2015, soit une augmentation de 10%, signe au combien révélateur d'une économie qui souffre et de ligériens qui se trouvent exclus du monde du travail.

Le chômage atteint des sommets que l'on pensait inaccessibles. Nous touchons aux limites d'un système. C'est le sens d'ailleurs de la motion adoptée à l'unanimité par les Présidents de Conseils départementaux, toutes sensibilités politiques confondues, lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue vendredi 16 octobre 2015.

Les départements n'ont plus les moyens de faire face à de nouvelles dépenses de solidarité nationale.

Faut-il pour autant se recroqueviller dans sa coquille et attendre une hypothétique éclaircie ?

Non, notre devoir est d'agir. Nous devons nous mobiliser efficacement pour permettre aux bénéficiaires du RSA d'accéder à l'emploi en les accompagnants dans une démarche d'insertion professionnelle.

Concrètement, c'est ce que nous avons fait en mettant en place:

- Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) qui mobilise plus de 40 signataires (institutions, collectivités locales, entreprises, syndicats) pour proposer des réponses équilibrées et graduées pour permettre aux bénéficiaires du rSa de progresser régulièrement et d'éviter des phénomènes de rupture au sein des parcours d'insertion.

- Le dispositif LOIRE (Loire Objectif Insertion et Retour à l'Emploi) construit avec les agglomérations, l'État et Pôle emploi afin d'accompagner plus de 8000 personnes par an dans une démarche d'insertion professionnelle.

Aujourd'hui, nous vous proposons d'aller plus loin.

Davantage de solidarité et de justice sociale sont les principes qui ont conduit le département à mettre en place **un plan global pour l'emploi**.

Ce plan d'action privilégie les dispositifs d'insertion et de retour à l'emploi en même temps qu'un plan de lutte contre la fraude, avec pour objectif également une gestion plus rigoureuse du RSA.

- ***En matière de mobilisation vers l'emploi***, nous avons décidé de **doubler le nombre de contrats aidés qui seront mis en œuvre pour 2016, soit 1700**.

1700 contrats aidés pour lesquels nous accompagnerons la mise en place dans le milieu associatif et les collectivités de la Loire en apportant une aide financière et un appui au recrutement et à l'intégration du salarié.

Plus qu'un symbole, cette mobilisation doit nous conduire à faciliter l'employabilité des personnes qui en ont le plus besoin. C'est un choix important. Il est pour nous délibéré. Nul ne doit être considéré comme définitivement inemployable.

Et chaque collectivité doit avoir une attitude responsable. Ce sujet relève de la responsabilité collective. Le Département assume pleinement et totalement ses responsabilités en la matière.

En 2015, nous avons ainsi accompagné et recruté 257 personnes en contrats aidés dans les collèges et 39 personnes au sein de nos services.

Nous poursuivons cette année avec le recrutement de contrats aidés dans le cadre du service hivernal de la voirie départementale.

- **En matière de lutte contre la fraude**, je rappelle l'objectif du Département : **favoriser une solidarité plus juste et plus responsable fondée sur des droits certes mais aussi des devoirs**, dans le respect du pacte social conclu entre la personne et le dispositif d'aide et d'accompagnement.

Le département souhaite ainsi développer des moyens supplémentaires notamment pour rapprocher des fichiers avec nos partenaires la CAF, pôle emploi et renforcer les contrôles afin de sortir du dispositif les personnes non concernées. Aujourd'hui, je le rappelle ce sont plus de 1,5M€ qui restent à recouvrer par le Département.

En s'engageant dans une gestion plus rigoureuse et plus juste du RSA, le département agit pour plus de solidarité et de justice sociale.

C'est ce travail qu'il nous appartient dorénavant de mettre en œuvre collectivement. Nous comptons sur vous, sur votre mobilisation au sein de votre collectivité.

Je vous remercie.